

PROCES – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Mardi 3 février 2026

Année scolaire : **2025-2026**

Numéro de séance : **03**

Date de transmission de la convocation aux membres : **27/01/2026**

convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Mme CORDIER Nadège**

Secrétaire de séance : **M. PETIT-DUPORT Alexandre**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **18**

Ordre du jour

1° Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27/11/2025

2° Vie pédagogique et éducative

- Présentation du Programme Pluriannuel d'Orientation (PPO)

3° Fonctionnement général

- Modification du règlement intérieur de l'établissement
- Avenant au règlement intérieur du conseil d'administration

4° Vie budgétaire et financière

- Conventions

5° Questions diverses

Annexes : **PPO**

PRÉSENCE au CONSEIL Séance du 27/11/2025

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[*]	A[*]	E[*]	Nom - Prénom	P[*]	A(*)	E[*]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	CORDIER Nadège	P						
	Gestionnaire	CHARIER Carole	P						
	C.P.E.	FERGEAULT Valérie	P						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	GODINEAU Jean-Claude		A					
	Collectivité de rattachement	ALOÉ Caroline		A					
	Commune siège	GUICHARD Francette	P						
PERSONNALITE QUALIFIEE			P						
PERSONNALITE QUALIFIEE		POUCHAIRET Marinette	P						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	DRAHONNET Aurélie	P						
		CHARPENTIER Ugo	P						
		MARTEAU Gaëlle	P						
		BOURRIER Mathieu	P						
		GALLARD Elodie	P						
		SEGGIO Maxime	P						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers,	BRODU Maëva	P						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	YONNET Noémie	P						
		COVELA RODIGUEZ Céline	P						
		MACÉ Samantha		A					
		RENAUD Jimmy		A					
		PETIT DUPORT Alexandre	P						
		BOBRIE Séverine	P						
	Elèves	AUGE Jules			E	YONNET Maël	P		
		OCQUETEAU Rosy			E	PERLERIN LACRAMPE Arthur	P		
INVITÉE	CdC Vals de Saintonge	MARCOUILLER Paulette		A					
	Agent comptable	BELVEZE Olivier		A					

[*] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le quorum étant atteint, 18 personnes siègent et le conseil d'administration commence à 18h10.

M. PETIT-DUPORT est nommé secrétaire de séance.

1° Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27/11/2025

Le procès-verbal a été communiqué par mail le 27 janvier 2026 aux membres. Mme CORDIER soumet au vote l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27/11/2025.

Votants : 17

Abstentions : 0

Voix CONTRE : 0

Voix POUR : 17

2° Vie pédagogique et éducative

Le plan pluriannuel d'orientation a pour objet de définir la politique globale de l'établissement pour 4 ans concernant le projet d'orientation des élèves de la 5ème à la 3ème. Il s'inscrit dans le contrat d'objectif de l'établissement, redéfini l'an dernier, qui lui-même s'inscrit dans le projet d'établissement, qui lui-même s'inscrit dans le projet académique.

Il s'appuie sur le travail réalisé par l'équipe pédagogique dans l'été autour d'un état des lieux des besoins et des actions déjà engagées.

Le PPO se traduit par exemple par :

- des séquences pédagogiques intégrées aux enseignements,
- des temps de travail personnel proposés aux élèves sur leur projet d'orientation,
- 4 demi-journée annuelles dédiées dès la 5è,
- des séquences d'immersion professionnelle en classe de 3ème et 2nde générale et technologique,
- la possibilité de proposer une nuit en internat dans le cadre des mini-stages, pour lever les freins liés aux appréhensions des familles et des élèves,
- ...

Le PPO et le diagnostic qui le fonde ((points forts, points d'améliorations, priorités) sont déposés sur la plateforme « Avenir », accessible sur le site de l'ONISEP. Le plan fera l'objet d'une communication aux parents et aux élèves pour qu'ils s'en saisissent.

Le PPO s'articule autour de 4 axes :

> *Axe prioritaire 1 - Mixité et égalité des chances : déconstruire les stéréotypes de genre et sociaux développant l'ambition scientifique chez les filles.*

> *Axe prioritaire n°2 - Donner les moyens d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel dès la 5ème, en associant davantage les familles ;*

> *Axe prioritaire n°3 - Découvrir le monde économique et professionnel de proximité et plus éloigné*

> *Axe prioritaire n° 4 - Rendre l'élève acteur de son orientation : lui donner les moyens de mettre du sens dans sa scolarité*

La présentation du Programme Pluriannuel d'Orientation (PPO) est une obligation institutionnelle. Mme CORDIER soumet au vote la reconnaissance de l'accomplissement de cette obligation lors du conseil d'administration.

Votants 17

Abstentions : 0

Voix CONTRE : 0

Voix POUR : 17

3° Fonctionnement général

Il est proposé de modifier par avenant le règlement intérieur de l'établissement pour intégrer l'interdiction du vapotage dans l'enceinte du collège, conformément à la Loi Evin. Mme CORDIER soumet au vote l'adoption de l'avenant.

Votants : 17

Abstentions : 0

Voix CONTRE : 0

Voix POUR : 17

Il est proposé de modifier par avenant le règlement intérieur du conseil d'administration afin que tout membre suppléant d'un corps puisse siéger en remplacement de tout titulaire du même corps, et atteindre ainsi plus aisément le quorum requis le cas échéant. Mme CORDIER soumet au vote l'adoption de l'avenant.

Votants : 17

Abstentions : 0

Voix CONTRE : 0

Voix POUR : 17

4° Vie budgétaire et financière

Il est proposé de conclure avec le lycée Léonce VIELJEUX une convention de DAMA (dispositif d'assistance et de maintenance académique) qui permettra au collège d'adresser au lycée des rapports d'incidents et demandes d'intervention sous forme de tickets pour déclencher une assistance informatique. Le coût de cette convention pour le collège serait autour de 250€.

Mme CORDIER soumet au vote la signature de cette convention.

Votants : 17

Abstentions : 0

Voix CONTRE : 0

Voix POUR : 17

Le conseil d'administration est informé par Mme CORDIER de la signature entre le département et l'établissement d'une convention de partenariat fondée sur l'occupation par l'établissement de bâtiments appartenant au département, et les obligations réciproques qui en découlent. Notamment, le département s'engage à garantir un cadre de qualité.

5° Questions diverses

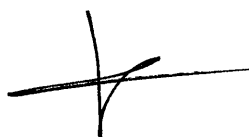
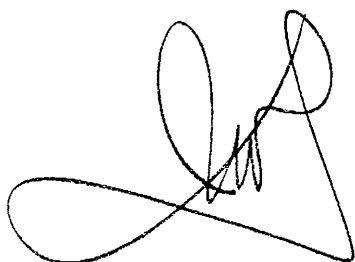
La séance est levée à 19h09.

Le Secrétaire,

La Principale,

Alexandre PETIT-DUPORT

Nadège CORDIER



Etablissement

Nom : COLLEGE ROBERT CELLERIER
Coordonnées :0170056u

Période 2025-2029

Plan Pluriannuel d'Orientation

Le plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO) s'inscrit dans le Plan Avenir et concerne l'ensemble des établissements du second degré (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel).

Conçu comme un parcours progressif "qui s'échelonne de la classe de 6^e à la terminale, dans toutes les voies de formation" ^(*), le PPO participe à l'accompagnement qui permettra aux élèves d'élaborer leur projet d'avenir.

La plateforme numérique Avenir(s), développée par l'Onisep, est au service de cette progressivité.

Au collège, le PPO concerne les classes de la 6^e à la 3^e pour que les élèves acquièrent des compétences à s'orienter.

Il s'adresse également aux parents, pleinement associés à la lutte "contre les assignations sociales, de genre et territoriales", afin que chaque élève bénéficie d'une "égale liberté de choisir son avenir".

Extraits de la Note de service^(*) relative à la mise en œuvre du Plan Avenir

« Le projet éducatif d'accompagnement à l'orientation constitue une composante structurante du projet d'établissement. Il définit une programmation pédagogique conçue pour chaque niveau concerné en veillant à une progressivité des apprentissages durant l'année et dans une perspective pluriannuelle. Ce plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO) est élaboré avec l'appui du conseil pédagogique puis adopté en conseil d'administration avant la fin de l'année civile. Il articule diagnostic, objectifs précis et programmation pédagogique. Il vise l'acquisition du contenu des référentiels des compétences à s'orienter au collège et au lycée diffusés par l'Onisep. »

(...)

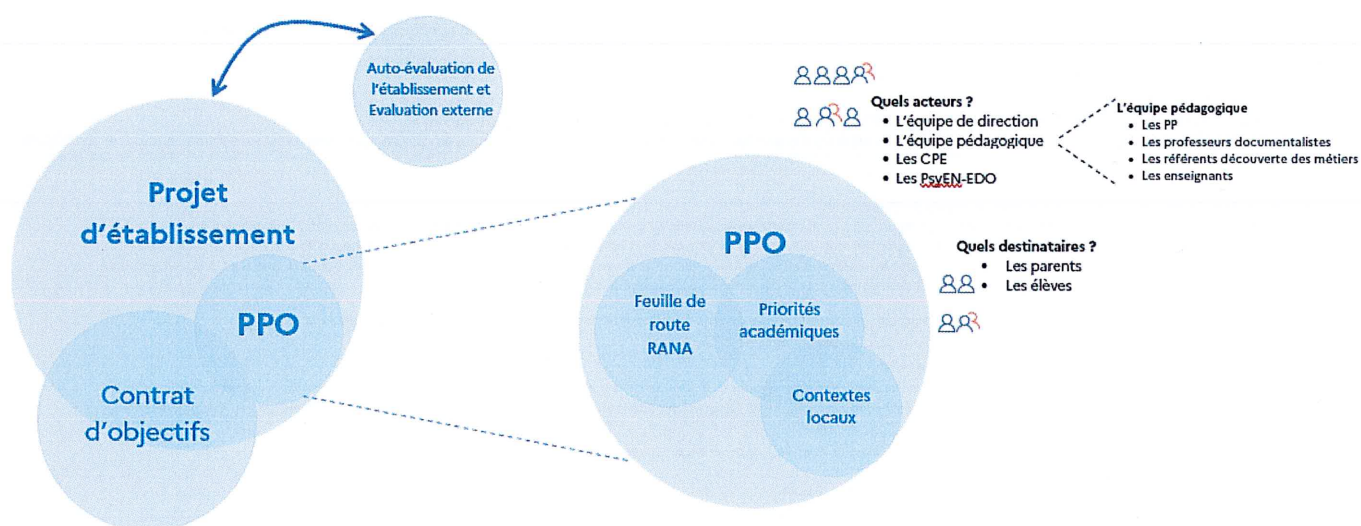
« Ce PPO définit un parcours d'éducation à l'orientation progressif, qui s'échelonne de la classe de 6^e à la terminale, dans toutes les voies de formation, combinant :

- des séquences pédagogiques intégrées aux enseignements ou aux heures de vie de classe ;
- des temps de travail personnel proposés à chaque élève ;
- dès la 5^e, l'organisation de quatre demi-journées annuelles. Elles sont dédiées à la découverte des métiers et des formations. Elles sont organisées sur le temps scolaire sous la responsabilité du chef d'établissement, avec le soutien du psychologue de l'éducation nationale. Elles sont coordonnées par les professeurs principaux et encadrées par les professeurs ;
- les séquences d'immersion en milieu professionnel en classe de 3^e et de 2^e générale et technologique. »

^(*) les citations sont extraites de la [Note de service du 2 juillet 2025](#) - NOR : MENE2519127N

Le Programme Pluriannuel d'Orientation

Outil de pilotage et de formalisation de la politique d'orientation de l'établissement
En articulation avec le projet d'établissement et le contrat d'objectifs



Sommaire

LES ENJEUX DU PLAN PLURIANNUEL D'ORIENTATION	4
I. CONSTATS et ANALYSE	5
• Indicateurs statistiques	5
• Objectifs et leviers.....	6
Constats et analyse	Erreur ! Signet non défini.
II. MISE EN ŒUVRE du PPO	8
• Définir les axes prioritaires	8
• Planifier les actions, avec une progressivité sur 4 ans	8
• Fiche - Axe prioritaire n°1	9
• Fiche - Axe prioritaire n°2	10
• Fiche - Axe prioritaire n°3	Erreur ! Signet non défini.
• Fiche - Axe prioritaire n°4	Erreur ! Signet non défini.
III. FAIRE CONNAITRE et PARTAGER le PPO	13
Communication.....	13
IV. EVALUATION du PPO à 4 ans, avec des points d'étapes annuels	15
Auto-évaluation.....	15
Vos annexes	16

Document complémentaire

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

La démarche de rédaction du PPO

Supportset fiches d'aide à la rédaction du PPO

Boite à outils

Documen
t annexe

LES ENJEUX DU PLAN PLURIANNUEL D'ORIENTATION

Les enjeux du PPO

Le chef d'établissement

- Pilote le programme d'orientation.
- Initie et coordonne la démarche diagnostique.
- Coordonne les actions des membres de l'équipe éducative et des partenaires extérieurs.
- Intègre les élèves et les familles dans la construction du parcours.

Les familles

- Participent et soutiennent la construction du parcours d'orientation de leur enfant.
- Connaissent les actions menées dans l'établissement, leurs objectifs et bénéfices attendus.
- S'approprient le fonctionnement du système scolaire et des procédures d'orientation et d'affectation.

Les équipes éducatives

- Mettent en œuvre l'accompagnement à l'orientation dans le but de déjouer les déterminismes géographiques, sociaux et de genre en s'appuyant notamment sur les Cordées de la réussite.
- Veillent à l'individualisation et à l'adéquation des actions avec la construction du parcours de l'élève.
- Ancrent les actions dans toutes les disciplines à l'aide des outils mis à leur disposition et promeuvent l'évaluation formative.
- Améliorent leur connaissance des partenaires du monde économique et professionnel et favorisent les actions partenariales.

Les élèves

- Développent leurs compétences à s'orienter tout au long de la vie pour devenir acteurs de leur parcours.
- Appréhendent le monde économique et professionnel, les métiers et les formations pour éclairer leurs choix d'orientation indépendamment des déterminismes géographiques, sociaux et de genre.
- Améliorent leurs connaissances, confiance et estime d'eux-mêmes et développent leur ambition.
- Prennent conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie pour renforcer leur motivation et leur réussite scolaire.

I. CONSTATS et ANALYSE

• Indicateurs statistiques

Vous trouverez en annexe une fiche indicateur personnalisée pour votre établissement. Elle vous permettra de situer l'établissement par rapport aux trois principes de la nouvelle politique publique d'orientation : principe d'égalité et équité ; principe d'émancipation et de responsabilité ; principe d'accompagnement au long cours et le droit à l'erreur.

A noter : d'autres indicateurs sont disponibles via l'application "Archipel", vous permettant d'affiner votre analyse selon les spécificités de votre établissement.

Parmi les six priorités du Plan Avenir, le collège est particulièrement concerné par les priorités 1 et 2 : *Faire de l'orientation un projet partagé* (priorité 1) et *Eduquer à l'orientation pour permettre à chaque élève de devenir acteur de son parcours* (priorité 2).

Les indicateurs permettront de situer le collège par rapport à l'atteinte de ces principes et priorités.

Des fiches d'aide à l'élaboration des constats et analyses vous sont proposées dans le livret joint (pages 4-6 du livret d'accompagnement)

• Quel pilotage de l'accompagnement à l'orientation (équipe de direction) ?

Axes de réflexion pour l'équipe de direction sur le pilotage de l'accompagnement à l'orientation

↳ page 4 du livret d'accompagnement

• Quelle mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation (équipes pédagogiques) ?

Axes de réflexion pour l'équipe pédagogique concernant la mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation

↳ page 5 du livret d'accompagnement

• Quelques points de repères

↳ page 6 du livret d'accompagnement

- Objectifs et leviers

Objectifs et leviers	
Points forts	• Taux de satisfaction à l'affectation élevé, avec 100 % des élèves affectés en 2025. • Une équipe volontaire et engagée dans le parcours Avenir • Axes du contrat d'objectif mis à jour récemment et qui s'inscrivent dans le PPO.
Points faibles	• Écarts entre intentions des familles et avis des conseils de classe. • Représentations encore marquées des voies professionnelles et technologiques. • Mixité de genre perfectible dans certaines orientations. • Des élèves en perte de sens quant à leur scolarité • Besoin de renforcer l'accompagnement individualisé des élèves les plus fragiles dans la construction de leur projet d'orientation
Priorités	• Renforcer l'accompagnement progressif et individualisé à l'orientation dès la 5e. • Réduire les écarts entre intentions des familles et décisions d'orientation en associant davantage les familles dans le processus d'orientation en amont de la classe de troisième. • Lutter davantage contre les déterminismes sociaux et de genre dans les choix d'orientation. • Rendre l'élève pleinement acteur de son projet d'orientation

	Opportunités	• Cadre structurant du projet académique 2022-2026 (avenant 2025-2026). • Un collège au carrefour de trois réseaux ECLORE : partenariats facilités. • Dynamique académique autour de l'égalité des chances et de la lutte contre les déterminismes. • Un tissu économique local dynamique
	Points de vigilance	• Risque d'auto-censure des élèves et des familles. • Maintien de la cohérence entre ambition scolaire et réussite effective des élèves. • Charge de travail des équipes et appropriation collective du PPO.

II. MISE EN ŒUVRE du PPO

- **Définir les axes prioritaires**

La feuille de route du PPO est construite à partir des attendus et en tenant compte de l'analyse préalable.

Les actions sont envisagées afin d'infléchir les éléments de constat en matière d'ambition scolaire, d'égalité territoriale, sociale, fille/garçon...

Au regard des constats et de l'analyse établis, les axes prioritaires suivants sont définis :

- Axe prioritaire n°1 : Favoriser la mixité et l'égalité des chances : déconstruire les stéréotypes de genre et sociaux en développant l'ambition scientifique chez les filles
- Axe prioritaire n°2 : Donner les moyens d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel dès la 5^{ème} en associant davantage les familles
- Axe prioritaire n°3 : Découvrir le monde économique et professionnel de proximité et plus éloigné
- Axe prioritaire n°4 : Rendre l'élève acteur de son orientation ; lui donner les moyens de mettre du sens sur sa scolarité

- **Planifier les actions, avec une progressivité sur 4 ans**

Le PPO de l'établissement s'appuie sur une démarche continue.

Un élève de 6^e aura, à la fin du collège, bénéficié d'actions complémentaires ayant une cohérence.

Les axes prioritaires sont développés en tenant compte de cette progressivité.

N.B. : des propositions d'objectifs et d'actions sont présentées dans le livret d'accompagnement annexé (pages 7 et 8).

Axe prioritaire n°1 - mixité et égalité des chances : déconstruire les stéréotypes de genre et sociaux en développant l'ambition scientifique chez les filles

Niveau Concerné	Actions pédagogiques	Personnes Ressources Partenariat	période	Objectifs visés	Evaluation / Perspectives
3	Inscription Forindustrie	Moreau X Landron H	3 semaines à partir du 18 novembre	Découverte des métiers dans l'industrie de Charente maritime (en particulier féminin)	Evaluation à l'issue des actions : taux de participation ; note ; engouement ; questionnaires de satisfaction
3	Forum des métiers	Turpin J Moreau X	½ journée : 3 avril /	Rencontres avec professionnels – des métiers qui bousculent les stéréotypes de genre	
3èmes latinistes	Recherche sur femmes puissantes de l'Antiquité + présentations orales	LEROY F	5 heures	Compétences informatiques + orales	
4	Exposition "Mathématiques, informatique... avec elles !" (20 portraits exposés + interviews à visionner)	CANEPA S	Exposition en salle polyvalente de fin février à mi mars	Découverte de métiers liés aux mathématiques ou à l'informatique, et occupés par des femmes	
4	Recherche sur les métiers féminins en lien avec la musique (cheffes d'orchestre)	LANDRON H	2/3 séances	Nouveaux métiers féminins et changement de mentalité	
5	Recherches + Exposés sur les femmes célèbres (Français / Anglais)	DEVINEAUX-MENOU S GALLARD E	3 séances	Compétences informatiques + orales	

Axe prioritaire n°2 : Donner les moyens d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel dès la 5^{ème}, en associant davantage les familles

Niveau Concerné	Actions pédagogiques	Personnes Ressources Partenariat	période	Objectifs visés	Evaluation / Perspectives
3	entretiens individuels	PP	1er et deuxième trimestre	Bilan et souhaits d'orientation, remise clé en main du/des parcours possibles pour chaque formation du supérieur. Communication aux familles	Evaluation à l'issue des actions : taux de participation ; note ; engouement ; questionnaire de satisfaction.
4/3	Présentation des différentes orientations après la 3 ^e + premier positionnement individuel de chaque élève	PP	3 heures	Se projeter après le collège	
3	Forum des métiers	Turpin J Moreau X	½ journée : 3 avril	Rencontres avec professionnels ; implication des familles	
4	Fiche 'Se connaître' sur ONISEP	Professeurs de la classe/ Documentaliste	1 séance	Aider l'élève à se connaître, à prendre conscience de ses aptitudes	
5	Première approche du Parcours Avenir via un jeu « 24h chrono »	Redais S (Prof doc)	2ème trimestre 1h par classe	Connaître les personnes, les lieux et les ressources qui peuvent aider dans la construction du parcours d'orientation	
4/3	JANUA	Fergeault V (CPE) (intervenante MDLS)	6 jours répartis sur novembre, décembre, janvier	Raccrochage, remotivation, ébauche	

				de projet(s)	
--	--	--	--	--------------	--

Axe prioritaire n°3 : Découvrir le monde économique et professionnel de proximité et plus éloigné

Niveau Concerné	Actions pédagogiques	Personnes Ressources Partenariat	période	Objectifs visés	Evaluation / Perspectives
3	Visites d'entreprise (Alstom/ ID)	Moreau X	½ journée	Découverte des métiers de l'industrie	Evaluation à l'issue des actions : taux de participation ; note ; engouement ; questionnaire de satisfaction
5/3	Présentation par des élèves de 3è (ayant réussi leur oral blanc) du métier découvert lors de leur stage aux 5è qui complètent un tableau	PP 3è PP 5è	2 heures à banaliser pour associer une classe de 3ème à une classe de 5ème	Entraînement orale et communication Découverte des métiers de manière interactive	
4	Educ'fi	BAYNAUD K	2e semestre	Gestion de budget, apprentissage des outils bancaires et d'assurance et compréhension des notions économiques basiques.	
5	Sortie / visites d'artisans et artistes savinois	CANEPA S REDAIS S	1 journée	Découverte des artisans et artistes de Saint-Savinien	
4/3	Rallye des pépites	MOREAU X	Jeu par 4 Durée : 3h	Découverte métiers Travail de groupe Esprit d'équipe / cohésion / collaboration	

Axe prioritaire n°4 : Rendre l'élève acteur de son orientation ; lui donner les moyens de mettre du sens sur sa scolarité

Niveau Concerné	Actions pédagogiques	Personnes Ressources Partenariat	période	Objectifs visés	Evaluation / Perspectives
3	Stage observation en entreprise	PP	1 semaine en janvier	Découverte du monde professionnel	Evaluation à l'issue des actions : taux de participation ; note ; engouement ; questionnaire de satisfaction
4/3	Cadets de la sécurité civile	SZWANKOWSKI L	Année	Sens de l'engagement. Responsabilisation. Entraide.	
4	Educ'fi	BAYNAUD K	2e semestre	Gestion de budget, apprentissage des outils bancaires et d'assurance et compréhension des notions économiques basiques.	
4	Rallye des pépites	MOREAU X	Jeu par 4 Durée : 3h	Découverte métiers Travail de groupe Esprit d'équipe / cohésion / collaboration	
5/4/3	Cordées de la réussite avec la gendarmerie de Rochefort	MARTEAU G	3 jours	Sens de l'engagement. Responsabilisation	
4/3	PPRE entreprise	Equipe Pédagogique	Sessions d'une journée	Raccrochage scolaire	

III. FAIRE CONNAITRE et PARTAGER le PPO

Il est important de faire connaître et partager le PPO auprès de tous les acteurs : équipes, élèves, familles, partenaires
=>il convient d'adapter le type de communication à chaque public

Communication

Communication prévue (Public cible, média, temporalité, ...)

Flyer à destination des parents
Informations sur chaque action via pronote et mails : élèves, personnels et familles.
Gazette du collège : communauté éducative
Site du collège : Tous
Articles de presse : Tous
Questionnaires à l'adresse des parents
Portes ouvertes : expositions des actions menées. Reportages photos.
Club presse du collège

IV. EVALUATION du PPO à 4 ans, avec des points d'étapes annuels

L'évaluation réalisée chaque année s'appuie sur les mêmes indicateurs que ceux du bilan (indicateurs + axes de réflexion), afin d'observer les évolutions.

- Les attendus sont-ils observés 1 an après ? 2 ans après ? 3 ans après ? 4 ans après
- Quels sont les éléments de pilotage à encourager ? Et ceux à modifier ?
- Quels sont les indicateurs à ajouter ?
- Quels sont les points de vigilance ?
- Quels sont les éléments qui se sont ajoutés à ce qui était programmé ?

Cf. « fiche interne d'aide à l'évaluation » proposée en page 9 du livret d'accompagnement annexé

1^{ère} étape - Fin d'année 2025-2026

Auto-évaluation	Bilan interne prévu (temporalité, objet de l'évaluation, ...)
	Bilan d'étape à la fin de l'année scolaire
	Ajustements envisagés
	Selon le bilan d'étape En perspective : constituer un réseau d'entreprises prête à accueillir des élèves dans le cadre des PPRE entreprise
	Appropriation de la plateforme Avenir(s)
	• Nombre de comptes élèves activés en fin d'année scolaire : • % de comptes activés au regard du nombre d'élèves dans l'établissement : • Nombre de connexions par les élèves au cours de l'année scolaire :

Vos annexes

Il vous est proposé d'ajouter ici les annexes à votre PPO. Par exemple, les fiches actions, les fiches évaluations des actions, etc...